

# LE CAP

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

## magazine



n°58

octobre, novembre 2015

### ACTUALITÉS

Conseil Municipal des Enfants  
Conseil de Sages

### ENVIRONNEMENT

Un abri à chauve-souris  
Qualité des eaux de baignade,  
le bilan 2015

### SOCIAL

Repas des aînés  
le Club de l'Âge d'Or

### LÉGISLATION

La loi NOTRe

### PATRIMOINE

Fêtes de Noël des écoles  
Fouilles archéologiques

### CULTURE

Le Manga s'invite au collège

### PORTRAIT

Oriane



# Sommaire

## ACTUALITÉS ..... P 4 À 8

Conseil Municipal des Enfants  
Conseil de Sages  
Résidences à l'Ancre des Mots  
La Coquille nouvelle  
Paul Caillibotte  
Côte de Penthièvre-Solidarité-Réfugiés

## ENVIRONNEMENT ..... P 9 ET 10

Un abri à chauve-souris  
Qualité des eaux de baignade, bilan 2015

## SOCIAL ..... P 11

Repas des aînés  
Le Club de l'Âge d'Or

## LÉGISLATION ..... P 12

La loi NOTRe

## PATRIMOINE ..... P 13 ET 14

Fêtes de Noël des écoles  
Fouilles archéologiques

## CULTURE ..... P 15 À 18

Rencontres à la bibliothèque  
Le Manga s'invite au collège

## TRIBUNE ..... P 19

## PORTRAIT ..... P 20

Oriane

## LE CAP Magazine

Journal municipal d'information bimestriel

**Directeur de la Publication :** Christiane Guervilly.

**Responsable de Rédaction :** Maryvonne Chalvet.

**Rédaction et mise en page :** Alban Sorette.

**Ont participé à ce numéro :** Michèle Babik, Maryvonne Chalvet, Jean-Luc Dubos, Agnès Guillaume, Charlotte Lainé, Bernadette Laithier, Fabienne Lesvenan, Marie-Dominique Mallegol, Laurence Nicol, Pierre Pelan.

**Photographies :** Emilie Blouin, Maryvonne Chalvet, Jean-Claude Laithier, Fabienne Lesvenan, Frédéric Osada (DRASSM), Alban Sorette.

**Impression :** ICH Imprim' Color Hercouët Lamballe

papier recyclé cyclus print 115g.

**Distribution :** La Poste.

## MAIRIE

11, square de l'Hôtel de Ville

BP 09 - 22430 ERQUY

Tél : 02 96 63 64 64

www.ville-erquy.com

ça s'est passé à Erquy ...



1. Fouilles archéologiques plage des Montiers (couverture)
2. 8 octobre : début du chantier de la salle omnisports
3. 24 octobre : foire artisanale
4. 20 octobre : "déco Halloween" par les enfants du Blé en Herbe
5. 8 novembre : portes ouvertes chez "Côté légumes"
6. 16 novembre : animation autour du viaduc de Caroual à l'EHPAD
7. 16 novembre : l'EHPAD prend ses couleurs d'automne.
8. 20 novembre : la Chorale Nazado en répétition au Blé en Herbe.
9. 4 décembre : la liaison Port-Cap en cours de construction.



## Les citoyens au cœur de nos préoccupations !

**Au moment où vous lirez ce magazine, le Conseil Municipal d'Erquy aura délibéré pour ou contre la proposition du Préfet de fusionner notre Communauté de Communes avec quatre autres intercommunalités.** Certains élus pensent que les choses vont trop vite, en effet la loi NOTRe votée cet été nous impose un choix avant le 15 décembre. D'autres pensent que la nouvelle échelle est trop grande, craignent une augmentation de la fiscalité et un éloignement des pouvoirs des décisions et donc du citoyen.

Mais nous ne pouvons pas passer notre temps à dire qu'il faut des réformes et, lorsqu'elles nous sont proposées, trouver toujours mieux le statu quo !

Les français sont attachés à ce que les collectivités locales (communes, communautés de communes, départements ou régions) adaptent leurs actions aux évolutions sociétales. En effet, c'est là le fondement même de notre action. **Services auprès des familles, des jeunes et des personnes âgées, accompagnement des entreprises, garantir à tous un environnement sain et, préoccupation nouvelle, maintenir des services de santé de proximité ...**

Sans se cacher derrière la nécessité de l'Etat et des collectivités locales de réduire les dépenses budgétaires, nous devons également aller vers une meilleure efficacité des moyens alloués. Au-delà de la chasse au gaspillage, de la rénovation thermique de nos bâtiments et de la bonne gestion de nos services ... nous sommes tous conscients qu'il faudra passer à une autre dimension.

**Ce que nous propose l'Etat aujourd'hui correspond presque à ce que les élus de notre territoire ont imaginé puisque c'est à deux communautés de communes près, le territoire d'étude sur lequel nous avons décidé de réfléchir depuis janvier dernier.** Une fois le périmètre validé, il restera un an aux élus pour réfléchir aux modalités de fusion et à un projet pour ce nouveau territoire de vie. **Un territoire au sein duquel nous devons pouvoir vivre, travailler, nous former ... un territoire accueillant pour les nouvelles populations et pour les entreprises ... un territoire soucieux de son environnement ... un territoire qui pèsera demain au niveau départemental et régional.**

Notre environnement bouge. En un an, nous avons été secoués deux fois par l'horreur des attentats ... la COP 21 qui se déroule en ce moment nous met aussi devant nos responsabilités ... Alors que voulons-nous pour nos enfants demain, quels moyens nous donnons-nous pour y parvenir et à quels niveaux ?

C'est aux élus d'aujourd'hui de se donner les moyens afin de pouvoir agir demain : **un challenge formidable où il n'y a aucune place pour les querelles politiques ou de clocher, un challenge formidable où seul le territoire compte, un territoire au cœur duquel chaque acteur, chaque citoyen trouve sa place et à qui on permet de vivre, de travailler et de s'épanouir.**

C'est dans cet état d'esprit que j'appellerai le Conseil Municipal d'Erquy à se prononcer le 14 décembre prochain.

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous un joyeux Noël, entourés de ceux que vous aimez ... Une pensée particulière va aux personnes isolées et aux malades. Que cette fin d'année soit pour chacun d'entre vous la plus douce et la plus agréable possible.

**Christiane GUERVILLY**

MAIRE D'ERQUY

1<sup>ÈRE</sup> VICE PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PRÉSIDENTE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DU PENTHIÈVRE

VICE PRÉSIDENTE DU PAYS DE SAINT-BRIEUC, EN CHARGE DU TOURISME

PRÉSIDENTE DE SENSATION BRETAGNE

## ETAT-CIVIL

Ne sont publiés sur cette page que les événements autorisés par les familles.

### NAISSANCES

Célia PERRIN *30 octobre*, Antoine CUEILHE *31 octobre*.

### MARIAGES

Aurélien HUREL et Floriane TOUBLANC *26 septembre*, Mathieu GOURANTON et Alexandra JUHEL *10 octobre*, Martin AMEDEO et Lorraine PARDE *24 octobre*, Ludovic MEHAT et Cécile DUBOST *24 octobre*.

### DÉCÈS

Annick BAROT veuve OUCHIKH *24 juin*, Jean JOSSELIN *13 septembre*, Marie ROMEUR *16 septembre*, Jackie TARDIVEL *17 septembre*, Alain ROYER *21 septembre*, Jacques DUCROT *26 septembre*, Bernard LEDOLLEDEC *27 septembre*, Elise COLLU *4 octobre*, Robert POHU *4 octobre*, Gérard GUIVARCH *20 octobre*, Emilienne ROLLIER veuve ROBILLARD *31 octobre*, Alix LETACONNOUX veuve KERMEN *2 novembre*, Paul CAILLIBOTTE *7 novembre*, Loïc DAVID *18 novembre*, Jean-Yves BARBÉ *18 novembre*, Madeleine CHENU veuve PERRIN *22 novembre*, Colette PEYTAVI épouse BOURDAIS *22 novembre*, Suzanne BLANCHET veuve JOLY *26 novembre*, Marie GUÉHENEUC veuve LEFORT *29 novembre*.

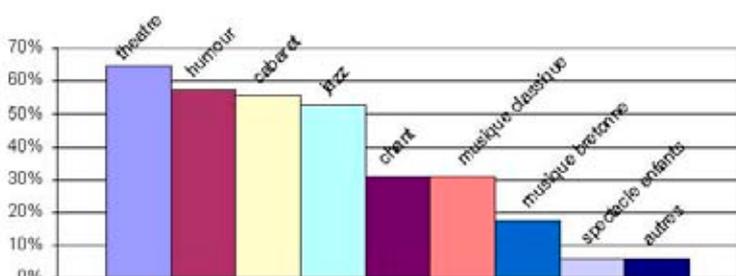
## ERQUY EN SCÈNE

### au plus près des spectateurs

Afin de proposer des spectacles correspondant aux attentes des spectateurs pour la saison 2016/2017, l'association Erquy en Scène a distribué un questionnaire à 500 exemplaires.

Au regard des 68 réponses reçues, il ressort que :

- > Le théâtre remporte la préférence pour 65 % réponses reçues (voir graphique ci-dessous) ;
- > Plus de la moitié du public de l'Ancre des Mots affiche une préférence pour des spectacles programmés le samedi à 20h30 ;
- > Près de la moitié des spectateurs ont pris connaissance du programme par le dépliant édité en début de saison ;
- > Certaines personnes sont intéressées par un système de co-voiturage s'il est mis en place.



La programmation de la prochaine saison prendra en compte ces résultats, avec notamment un spectacle en après-midi.

La mise en place d'un service de co-voiturage est à l'étude, si vous êtes intéressé vous pouvez contacter la présidente de l'association au 06 60 47 43 90 ou par courriel : [erquyenscene@gmail.com](mailto:erquyenscene@gmail.com).

[www.erquy-en-scene.fr](http://www.erquy-en-scene.fr)

# CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

## mise en place et premiers échanges



La Municipalité a décidé de donner la parole aux enfants en instaurant le Conseil Municipal des Enfants (CME). L'occasion est offerte à 8 élèves de CM1 et CM2 des deux écoles d'Erquy, de s'exprimer sur leurs attentes et de découvrir les valeurs de la citoyenneté. Ils ont, ainsi, la possibilité de mettre en place des actions en direction de la population, en recevant l'appui des élus. Les membres du Conseil Municipal des Enfants sont élus pour une année scolaire. Les élections ont eu lieu le mardi 29 septembre pour l'année scolaire 2015-2016, à la salle des fêtes.



Les jeunes conseillers en présence de leurs pairs.

Le règlement intérieur du Conseil Municipal des Enfants a été approuvé par le Conseil Municipal des adultes le 24 septembre 2015 (*il est consultable sur le site internet [www.ville-erquy.com](http://www.ville-erquy.com), rubrique Education*). Lors de l'installation du CME, les conseillers enfants ont validé leur règlement intérieur. La composition et le fonctionnement du Conseil Municipal des adultes leur ont aussi été expliqués.

### Les objectifs généraux

- > Permettre aux enfants de participer à la vie locale par l'élaboration de projets collectifs, la préparation et la réalisation d'actions concrètes ;
- > Permettre aux enfants de découvrir le fonctionnement démocratique des institutions, pratiquer le civisme et la citoyenneté, intégrer les valeurs républicaines ;
- > Permettre le dialogue entre les enfants et les adultes et encourager le rapprochement entre les

générations ;

- > Développer l'expression des enfants et créer une passerelle entre les élus locaux et l'ensemble des enfants « citoyens » de la Commune ;
- > Permettre à la municipalité de mettre en œuvre des projets cohérents en direction de l'enfance.

Les réunions sont prévues au rythme d'une par mois environ, plus si nécessaire.

Un vote a déterminé les 2 principaux projets possibles pour cette année avec 5 voix pour la sensibilisation à

La première réunion de travail, le 9 novembre 2015, a permis de dévoiler les projets souhaités par les jeunes : création d'un skatepark, d'un parcours sportif, d'un parcours cross vélo, d'un parcours du cœur, d'une city park, de jeux extérieurs pour les grands, mise en place de séances de cinéma le mercredi après-midi, sécurité autour des 2 écoles, sensibilisation aux crottes de chiens.

la pollution des crottes de chiens et 5 voix pour le parcours du cœur. Les jeunes conseillers vont essayer de trouver des solutions pour que les maîtres gèrent proprement les excréments de nos amis canins. Ils vont réfléchir sur l'organisation d'un évènement pour sensibiliser les familles aux méfaits du tabagisme et du stress, aux bienfaits d'une bonne alimentation et d'une activité sportive, aux gestes qui sauvent.

Les enfants ont l'envie de s'impliquer dans ces actions et nous les encourageons fortement.

Dans les prochains magazines, vous serez informés de l'avancement de leurs réflexions.

**Laurence NICOL**  
ADJOINTE EN CHARGE DU PERSONNEL, DES ÉCOLES,  
DE LA JEUNESSE



Jeudi 15 octobre, installation du CME.

## CONSEIL DE SAGES

### un pas en avant vers la consultation des administrés

La population française continue de vieillir sous le double effet de l'augmentation de l'espérance de vie et de l'avancée en âge des générations nombreuses du baby-boom (1947-1973). Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, par rapport à 2001, le nombre de personnes de 20 à 59 ans a augmenté de 3,6 % tandis que celui des 60 ans ou plus a crû de 20,7 %. Les personnes de 65 ans ou plus représentent le sixième de la population, proportion comparable à la moyenne européenne (*source INSEE*).

De plus, une proportion croissante de ces seniors expérimentés et dynamiques souhaitent rationaliser le temps libre que leur permet la retraite.

Par ailleurs, l'évolution réglementaire de l'administration territoriale accorde une importance croissante à la consultation des administrés.

**Cette évolution s'inscrit dans la logique de la démocratie participative qui reconnaît aux administrés le droit d'être informés et consultés sur des décisions substantielles qui les concernent directement.**

A Erquy, 42 % de la population totale a plus de 60 ans et 50 % a plus de 55 ans (source INSEE).

C'est dans ce contexte, qu'il a été proposé de créer un **Conseil de Sages** dont le fonctionnement sera régi par un règlement intérieur préalablement validé par le Conseil Municipal sur proposition de la **Commission Municipale de la Démocratie Locale**.

Pour information et en application des prescriptions édictées par le **Conseil Municipal**, la composition du **Conseil de Sages** est fixée à 12 sièges et s'établira comme suit par tranche d'âge :

- > 56-65 ans : 6 membres
- > 66-75 ans : 6 membres

Le principe de la parité Hommes/Femmes sera respecté et s'appliquera à chacune des deux classes d'âge prédéfinies.

Les modalités pour se porter candidat seront disponibles à l'issue de la première **Commission Municipale de la Démocratie Locale** en janvier 2016.

### Création d'une commission municipale de la démocratie locale

Du fait de la création du **Conseil Municipal des Enfants** et d'un **Conseil de Sages**, il était opportun d'instituer une **Commission Municipale de la Démocratie Locale** qui permette aux élus municipaux de superviser et de coordonner l'action et le travail de ces deux entités. Cette **Commission Municipale de la Démocratie Locale** a été mise en place lors de la réunion du Conseil Municipal du 19 novembre 2015.

Le règlement complet du **Conseil de Sages** est disponible à l'accueil de la Mairie et sur le site web de la ville.

Jean-Luc DUBOS  
1<sup>ER</sup> ADJOINT EN CHARGE DE L'URBANISME  
ET DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

## LANDES & BRUYÈRES 2016

### les préparatifs sont lancés !

La quatorzième édition de notre événement familial et sportif aura lieu du vendredi 29 avril au dimanche 1<sup>er</sup> mai 2016. Comme chaque année, nous réunissons près de 500 bénévoles d'Erquy et de ses alentours.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, vous pouvez me contacter (Stéphanie Robert, Adjointe aux Sports, en mairie le lundi), vous pouvez également aller sur le site web de la course : [landesetbruyeres.erquy.fr](http://landesetbruyeres.erquy.fr).

Notez déjà que la soirée des bénévoles aura lieu à Plurien mercredi 8 juin 2016.



Stéphanie ROBERT  
ADJOINTE AUX SPORTS

# L'ANCRE DES MOTS

## des compagnies en résidence dans notre théâtre municipal

L'Ancre des Mots est une salle très demandée : outre les spectacles, les conférences, les assemblées qui s'y déroulent régulièrement, cette salle est réservée aussi par des compagnies qui y préparent leurs spectacles en création durant une semaine, en toute autonomie. Ainsi, la compagnie Mi-Fugue Mi-Raison a occupé notre théâtre en mars et en octobre dernier pour y répéter, en situation, les pièces qu'elle a ensuite jouées à Paris. La Compagnie Lyric Armor l'a occupé également, pour la quatrième fois, en juillet 2015, afin d'y peaufiner son opéra. Tous ces artistes sont enchantés par l'Ancre des Mots et sont très reconnaissants envers la municipalité d'Erquy. Ainsi, toute la population peut profiter des avant-premières données gratuitement par ces troupes, en remerciement à la ville.

**Maryvonne CHALVET**  
ADJOINTE À LA CULTURE ET AU TOURISME



Les comédiens en cours de répétitions.

# ON A FÊTÉ

## la coquille nouvelle à Erquy



Un étal de coquilles sur le port.

A l'initiative de restaurateurs et de poissonniers d'Erquy, soutenus par l'association Rhoéginéenne de la coquille Saint-Jacques, l'ouverture de la saison de pêche a été fêtée en octobre dernier. Bien évidemment, on n'avait pas déployé les énormes moyens de la traditionnelle fête triennale mais les visiteurs furent nombreux pour assister aux « causeries » dans les cafés, animées par des professionnels de la filière qui répondaient aux nombreuses questions. Chacun a pu acheter, déguster et apprendre à mieux connaître

le coquillage, fierté de notre baie. La musique était au rendez-vous pour cette journée festive : le bagad de Saint-Cast le Guildo et le groupe de chants de marins "Avis de Grand Frais" de Binic, ont donné la note à cette manifestation ensoleillée qui a enchanté les nombreux visiteurs.

**Maryvonne CHALVET**  
ADJOINTE À LA CULTURE ET AU TOURISME



Le bagad de Saint-Cast le Guildo.

## PAUL CAILLIBOTTE

### un homme de dialogue nous a quittés

Paul Caillibotte est né à Erquy, au « Dreneuf », le 10 novembre 1933.

Après des études au Sacré Cœur à Saint-Brieuc, il suit une formation en agriculture à Angers pour ensuite revenir à la ferme familiale du Dreneuf et y exercer son métier d'agriculteur. Il effectue son service militaire en Allemagne et passe plusieurs mois en Algérie. Il épouse Annick en 1963. Ensemble, ils élèveront leurs quatre enfants et trouveront toujours le temps, malgré le travail intense au sein d'une exploitation, de s'occuper des autres.

Très tôt, Paul comprend que le métier d'agriculteur évolue et que la vie de certains exploitants va devenir difficile. Déjà à l'écoute de ses concitoyens avant la naissance des mouvements syndicaux agricoles, il exerce, dès 1963, des fonctions à la tête d'un organisme appelé « Mutuelle coups durs », un fonds de solidarité qui vient en aide à certains agriculteurs.

Paul s'investit aussi pour les enfants : le transport scolaire n'existe pas à cette époque, alors, avec d'autres bénévoles, il organise des fêtes au sein du domaine de Bienassis, les « Intervilles » des années 60. Les bénéfices de ces manifestations serviront à acheter un car d'occasion pour le ramassage scolaire des enfants des hameaux jusqu'à l'école.

Paul Caillibotte s'est également investi dans la vie mu-

nicipale. Bien qu'exerçant toujours son activité professionnelle, il a occupé la fonction d'adjoint à l'agriculture, responsable du marché, durant douze ans, sous les mandats d'André Troël de 1983 à 1989 et de Bernard Nonnet de 1995 à 2001. Il possédait une grande connaissance du terrain, des personnes, était à l'écoute de ceux qui rencontraient des difficultés.

Depuis qu'il était en retraite, Paul faisait partie d'associations comme **Erquy Rando**. Il était bénévole pour **Landes & Bruyères** et pour les **fêtes de la coquille**.

De l'avis de tous ceux qui l'ont connu et côtoyé « *Paul Caillibotte était un homme droit, intègre, tolérant et discret. Il était doué de bon sens, trouvait toujours le chemin du dialogue avec tous. Calme, modeste, c'était un Monsieur* ».

A son épouse, à ses quatre enfants et ses neuf petits-enfants, les élus d'Erquy présentent leurs très sincères condoléances.



**Maryvonne CHALVET**

ADJOINTE À LA CULTURE ET AU TOURISME

## UNE NOUVELLE ASSOCIATION

### Côte de Penthièvre-Solidarité-Réfugiés

Cette nouvelle association créée sur le territoire de la côte de Penthièvre, dont la Commune d'Erquy et le CCAS sont membres, est au service de la solidarité pour l'accueil et l'accompagnement de réfugiés de guerre.

Elle a pour objet le soutien d'actions de solidarité et notamment :

- > l'organisation de l'accueil de réfugiés menacés de mort du fait des événements en cours en Syrie, en Irak et dans la corne de l'Afrique ainsi que l'aide matérielle à leur apporter ;
- > l'accompagnement au quotidien durant cet accueil en vue de leur permettre d'accéder à une autonomie matérielle, financière, culturelle et linguistique à laquelle ils peuvent prétendre ;

> l'accès à toute l'information juridique et administrative liée à leur situation sur le territoire.

Cette association portera le projet d'accueil et d'accompagnement et se chargera de dégager un plan d'action pour permettre l'accueil d'une ou deux familles.

Une campagne d'adhésion, d'appel aux dons et le recensement des propositions d'aide sont lancés en particulier le logement. Il faut pouvoir démarrer avec les fonds nécessaires pour assurer la subsistance des personnes accueillies et que leur intégration leur permette de vivre en autonomie.

**Michel René (trésorier) : 02 96 93 89 11**

[cp.solidariteréfugiés@gmail.com](mailto:cp.solidariteréfugiés@gmail.com)

## UN ABRI À CHAUVE-SOURIS créé près du barrage de Montafilan



Présentation du projet aux lycéens.

Depuis plusieurs années déjà, les élèves du lycée Saint-Louis de Saumur viennent dans le cadre d'un voyage d'étude découvrir le patrimoine naturel du territoire des caps. Ce séjour est accompagné d'une opération de solidarité environnementale. Ainsi en 2013 les lycéens ont apporté leur soutien à la commune de Plévenon pour réguler des plantes invasives sur le Cap Fréhel, puis en 2014 sur la dune de Fréhel. Mardi 13 octobre 2015, il s'est agi de transformer l'ancienne station de pompage du barrage de Montafilan en un gîte d'hibernation pour les chauves-souris.

Le but était de donner une seconde vie à ce petit local voué à la destruction en le transformant en un lieu propice à l'hibernation d'une espèce rare de chauve-

souris dont la conservation est prioritaire dans toute l'Europe : le Petit Rhinolophe. Ce projet, qui sera finalisé courant 2016, entre dans le dispositif Natura 2000 pour la préservation d'espèces d'intérêt communautaire.

Plus de 80 lycéens se sont relayés toute la journée. Ils ont remonté les manches pour réaliser ce gros chantier, accompagnés par Philippe Quéré, animateur Natura 2000, en partenariat avec la municipalité d'Erquy et la Communauté de Communes Côte de Penthièvre. Au fil de cette journée bien chargée, ils ont débarrassé le local de ses canalisations, pompes et anciennes vannes, ont édifié des piliers, réalisé les coffrages des poutrelles et du futur toit en béton. Pour des raisons thermiques, cet édifice sera, à terme, entièrement recouvert de terre.

Un grand merci aux lycéens de Saumur et aux enseignants pour leur enthousiasme et participation ! Merci également, au personnel des services techniques d'Erquy, à Romain Blanchet de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre et à Lisa pour leur aide logistique et l'encadrement de ce chantier.

**Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel**

[www.grandsite-capserquyfrehel.com](http://www.grandsite-capserquyfrehel.com)



## QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE

### le bilan de la saison 2015



Le panneau d'information Plage Saint-Michel.

Depuis 2012, la commune d'Erquy est certifiée pour sa **démarche qualité des eaux de baignade**. Cette certification assure, par l'anticipation et le suivi, une information publique plus pertinente pendant la saison estivale. En 2015, la commune a obtenu le renouvellement de cette certification.

Depuis de nombreuses années, des efforts importants ont été entrepris afin de garantir une eau de baignade de qualité :

- > contrôle de conformité des branchements des eaux usées et pluviales des usagers,
- > travaux pour améliorer l'ensemble de ces réseaux,
- > surveillance accrue de la qualité des eaux pendant la période estivale.

Pendant la saison 2015, la commune d'Erquy a fermé certaines plages à cinq reprises :

- > trois fois pour raisons pluviométrique avec fermeture des plages de Caroual et du Centre le 2 juillet, le 13 août et le 24 août,
- > une fois pour pollution aux hydrocarbures avec fermeture de la plage de Caroual du 15 au 16 juillet 2015,
- > une fermeture préventive de la plage de Caroual liée au déroulement du Jumping.

Durant la saison, cette surveillance accrue a permis de déclencher neuf mises en alerte : cinq fois pour raison pluviométrique et quatre fois en raison d'analyses

bactériologiques de qualité moyenne, ces dernières étant liées à de mauvais raccordements d'installations d'assainissement d'usagers.

Afin de garantir la protection de notre environnement, il est primordial que tous les usagers vérifient la conformité de leurs installations et, le cas échéant, réalisent les travaux nécessaires sur leurs installations d'assainissement pour éviter tous rejets nocifs et polluants dans les réseaux d'eaux pluviales.

**Le bilan détaillé de la saison est consultable sur le site internet de la commune (rubrique Environnement / Eaux de baignade).**



Le panneau d'information Plage de Caroual.

# CLUB DE L'ÂGE D'OR

## en quête de sa nouvelle présidence



Jeux de cartes et bonne ambiance.

Nos aînés aiment à se retrouver tous les jeudis après-midi pour partager un moment convivial. Madame Borde, à la tête de ce club depuis 1987, souhaite passer le relais dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain. Une personne est actuellement pressentie, elle présentera sa candidature à l'occasion du renouvellement du bureau en janvier 2016.

### Il ne faut laisser personne s'isoler à Erquy

Sur ce principe, si vous aimez jouer à la belote, au rami, au scrabble, au rubik's cube, aux triominos ou à tout autre jeu de société et si vous avez envie de partager des moments conviviaux autour d'un goûter, d'effectuer des sorties avec d'autres clubs des alentours, n'hésitez pas, venez rejoindre les 80 membres de cette association.

Les sorties sont organisées au printemps avec les clubs de Sant-Alban, de Plurien, de Planguenoual. Ainsi, en 2015, un pique-nique a réuni des personnes dans la Vallée de Diane et une excursion aux îles Chausey a ravi les participants.

Sachez aussi que les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion peuvent faire appel au bus du CCAS qui les prend chez eux chaque jeudi et les ramène ensuite.

**Maryvonne CHALVET**

ADJOINTE À LA CULTURE ET AU TOURISME

### CESU : nouvelle disposition

Dans le cadre d'une simplification des déclarations sociales des employeurs, L'URSSAF nous informe qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 le **Chèque Emploi Service Universel (CESU)** disparaît au pro-

fit du virement, des espèces, du chèque bancaire ou du CESU préfinancé.

Vos déclarations peuvent être effectuées en ligne sur [www.cesu.urssaf.fr](http://www.cesu.urssaf.fr), ou bien à l'aide d'un carnet de volets sociaux (disponible sur demande auprès

du Centre National de l'Urssaf).

S'il vous reste des chèques CESU au 1<sup>er</sup> janvier 2016 vous avez la possibilité de les utiliser jusqu'à épuisement.

**CESU : 08 20 00 23 78 (0,12 € TTC/mn) ou [www.cesu.urssaf.fr](http://www.cesu.urssaf.fr)**

# REPAS DES AÎNÉS

## rendez-vous annuel du CCAS

Après la cérémonie du 11 novembre en hommage à nos anciens qui se sont battus pour la "Liberté et la Paix", la salle des fêtes s'est remplie. Nos anciens de plus de 70 ans étaient conviés au repas annuel organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et préparé par le Madloc'h. 122 aînés ont répondu à cette invitation. Un bouquet a été remis aux deux plus anciens convives. A l'occasion de son départ à la retraite, Madame le Maire a remercié chaleureusement Jocelyne BOIN, chauffeur du minibus CCAS, pour sa gentillesse et sa générosité.

La journée s'est terminée par des danses et des "blagues", dans la bonne humeur et le désir de se retrouver l'an prochain.

**Bernadette LAITHIER**

ADJOINTE AUX AFFAIRES SOCIALES



Paul LORAND, doyen, en compagnie d'Annick CRAMOISAN, Christiane GUERVILLY et de Bernadette LAITHIER (de gauche à droite).

## LA LOI NOTRE nouvelles intercommunalités

Le 13 octobre 2015 le préfet a rendu public un projet de fusion de communautés de communes pour les Côtes d'Armor. Agissant ainsi, il mettait en œuvre une disposition nationale de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe).

Avec cette disposition, la loi vise à renforcer les intercommunalités correspondant aux réels bassins de vie des citoyens et à organiser les services publics de proximité sur un territoire plus cohérent. Le seuil minimum de population est fixé à 15000 habitants.

Le nouveau schéma de coopération intercommunale doit être mis en œuvre d'ici le 31 décembre 2016. **Le processus comprend plusieurs étapes.**

- > Octobre/décembre 2015 : avis des communes concernées et des intercommunalités sur le projet de schéma.
- > Janvier/mars 2016 : consultation de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI) : possibilité d'amender le schéma sur avis rendu à la majorité des 2/3.
- > 31 mars 2016 : arrêté portant le schéma départemental.
- > 15 juin 2016 : arrêté de projet de périmètre des nouvelles communautés.
- > 15 juin /31 août 2016 : consultation des communes et des intercommunalités, approbation ou rejet à la majorité qualifiée de l'ensemble des communes du périmètre.
- > Septembre/décembre 2016 : en cas de désaccord des communautés concernées consultation de la CDCI et éventuellement procédure de passer outre par le préfet.
- > avant le 31 décembre 2016 : arrêté de fixation du périmètre des nouvelles communautés de communes.

19 communautés de communes des Côtes d'Armor sur 32 n'atteignent pas le seuil minimum des 15 000 habitants et devront participer à une opération de fusion avec une ou plusieurs communautés de commune.

### Les compétences

3 catégories de compétences sont définies.

**Obligatoires** : aménagement du territoire ; développement économique et touristique, assainissement collectif (d'ici 2020) ; déchets ménagers ; eau potable (d'ici 2020) ; aires et terrains d'accueil pour les gens du voyage ; gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

**Optionnelles** : protection et mise en valeur de l'environnement, soutien aux actions de maîtrise de la demande en énergie ; action sociale d'intérêt communautaire ; voirie ; logement et cadre de vie ; construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs, équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire. Un minimum de trois de ces compétences doit être mis en œuvre.

**Facultatives** : culture, transport, santé, scolaire (dont TAP).

Les communautés de communes ont deux ans pour définir l'intérêt communautaire. Les compétences obligatoires sont maintenues, les optionnelles doivent être redéfinies la première année.

### La gouvernance

- > Un conseil communautaire : chaque commune est représentée en fonction de son nombre d'habitants.
- > Un bureau communautaire : le président, des vice-présidents, des membres.
- > Des commissions thématiques où siègent les conseillers communautaires.
- > Un conseil de développement composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatif du périmètre de l'EPCI.

### Mesures financières et de gestion

- > Fiscalité inchangée mais processus d'unification défini par la loi des taux d'imposition et mise en œuvre en tant que de besoin de la dotation de solidarité communautaire. Décisions prises à la majorité des 2/3 des conseils.
- > Assouplissement des mutualisations : élargissement des missions des services communs qui peuvent être confiées à une commune.
- > Transfert des personnels des différents EPCI au nouvel EPCI.

### La situation en Côtes d'Armor

Le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) proposé par le préfet et soumis à l'avis des communes concernées prévoit le regroupement des communautés existantes en 9 communautés de communes.

La nouvelle communauté comporterait 44 communes regroupant 70819 habitants.

**Pierre PELAN**  
CONSEILLER MUNICIPAL

### Quels effets pour la Côte de Penthièvre ?

Pour la Côte de Penthièvre un regroupement avec 4 autres communautés est envisagé :

- > Lamballe communauté
- > Pays de Moncontour
- > Arguenon Hardouinai
- > Pays de du Guesclin

Deux nouvelles compétences obligatoires : tourisme, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

# NOËL DES ÉCOLES PUBLIQUES

vous souvenez-vous des fêtes des années 60



Chaque année, avant les vacances, les petits élèves, entraînés avec patience par Madame Battais, la maîtresse de maternelle, préparaient leur spectacle de Noël !

Quelques jours avant la fête, tous allaient répéter au foyer rural, où des ronds étaient dessinés sur scène pour qu'ils trouvent leur place. Ils apprenaient une chorégraphie, mimaient des chansons.

Le jour J, ces jeunes comédiens étaient tellement absorbés pour trouver leur place sur scène, distraits par les parents dans la salle, concentrés pour bien refaire tous les gestes appris, qu'ils oubliaient d'écouter la

musique ... C'est pourquoi Jo Haguet, l'accordéoniste de Plurien bien connu de tous, venait à leur secours et c'est la musique qui les suivait ...

Dans les classes primaires, les « plus grands », élèves de Mme Feuardent et de Mme Le Jan, faisaient des prouesses de danses et des saynètes ! Les tutus et les robes de fées enchantaient les petites filles tandis que les petits garçons des classes de Mr Feuardent et de M. Cordrie étaient fans des costumes de marins, de pirates ou de petits mirlitons.

Les élèves du C.C (Cours Complémentaire, ancien Collège Thalassa), dirigés par M. Hellard, chantaient à plusieurs voix dans la chorale.

Tous les parents des élèves donnaient « un coup de main » pour confectionner les costumes et c'est avec un grand plaisir que les familles venaient admirer et applaudir leurs enfants et petits-enfants.

La fête se terminait par la venue du Père Noël et la distribution de jouets, au grand bonheur des petits élèves.

**Association Mémoire d'Erquy**  
MEMOIREDERQUY.WORDPRESS.COM



Si vous avez vécu à Erquy durant les années cinquante, soixante ou avant, si vous avez des documents (films, photos, cartes postales) ou des souvenirs à raconter, n'hésitez pas à contacter l'**Association Mémoire d'Erquy** en laissant un message en Mairie à leur intention.

# FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

sur la zone littorale qu'est l'estran



Une partie de l'équipe du DRASSM.

La fouille de l'épave de la plage des Montiers est pressentie pour débiter une réflexion méthodologique et empirique au sujet des épaves en contexte d'estran qui s'appuie notamment sur des outils performants : laser, photographie 3D, ... qui permettent de documenter les vestiges en un laps de temps réduit tout en composant avec les contraintes de l'environnement maritime.

Du 20 au 28 octobre 2015, une équipe constituée d'une douzaine de chercheurs a mené cette opération archéologique. Conduite sous la direction d'Olivia Hulot et de Marine Jaouen, archéologues maritimes au Ministère de la Culture, Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines (DRASSM), l'opération a consisté en la fouille d'un petit caboteur construit durant la première moitié du XVII<sup>ème</sup> siècle et transportant de la chaux.

Découverte puis déclarée aux Affaires Maritimes en mai 2002 conformément au Code du Patrimoine par Yves Meslin, cette épave avait bénéficié d'une première expertise en août de la même année soulignant son très bon état de conservation et l'intérêt de mener une étude plus ambitieuse.

Deux campagnes de fouilles ont été nécessaires pour étudier entièrement les restes de ce caboteur long de 9 m pour 3 m de large. Les étapes de sa construction et le savoir-faire de maître charpentier de l'épo-

que se sont dévoilés peu à peu au fil de son étude. **Aucun traité d'architecture navale n'est connu pour ce type de bateau et seule l'archéologie permet de témoigner des principes de construction mis en œuvre pour assembler une coque.** Celle d'Erquy-Les Hôpitaux est construite en orme et elle était conçue pour résister à de lourdes charges mais aussi à la pratique de l'échouage en plage. **Les techniques d'assemblage de la coque paraissent inédites.** L'étude des bois, tant de la coque que celui des tonneaux, a permis d'aborder le navire sous un nouvel angle, celui de la zone écologique

d'abattage : Pays de la Loire pour la charpente navale et Bourgogne pour la tonnellerie. Quant à savoir si les assemblages ont été réalisés dans les mêmes secteurs, rien ne permet aujourd'hui de l'affirmer.

Quelques éléments du mobilier de bord ont pu être retrouvés bien que très fragmentaires : une cruche, un pot à conserve en grès, des pipes en terre cuite. Les reliefs de l'alimentation des marins sont apparus au fil du dégagement des structures. Os de poulet et de porc laissent présumer d'une partie de la composition des repas servis à bord. Enfin, la cargaison de chaux était conditionnée en tonneaux malheureusement trop dégradés pour en fournir un comptage ou une organisation interne.

**Remise dans son contexte historique et géographique, le caboteur de la plage des Montiers représente une partie de l'activité du commerce, principalement de cabotage, notamment avec le port de Saint-Malo.** Erquy exportait majoritairement du blé produit dans l'arrière-pays mais accueillait un fret plus diversifié. L'essentiel du trafic, graines de lin, fer, ardoises, bière et chaux transportés en barriques, était assuré par de petits bâtiments de 10 à 40 tonneaux assurant des rotations régulières avec Saint-Malo.

Cette campagne de fouilles a eu lieu grâce au soutien de la Municipalité d'Erquy pour les aspects logistiques

Malheureusement, **les scientifiques ont constaté des tentatives d'arrachement de l'épave.** En effet, les structures, pourtant massives de l'étrave et de l'étambot, présentent un bouleversement qui n'était pas apparu en 2002. La perte d'informations induite par cet épisode de la vie de cette épave est lourde de conséquences et l'on peut parler de dégradations irréversibles.

#### **Découvertes fortuites - Article L531-14 (extrait)**

*Lorsque, par suite de travaux ou d'un fait quelconque, des monuments, des ruines, substructions, mosaïques, éléments de canalisation antique, vestiges d'habitation ou de sépulture anciennes, des inscriptions ou généralement des objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art, l'archéologie ou la numismatique sont mis au jour, l'inventeur de ces vestiges ou objets et le propriétaire de l'immeuble où ils ont été découverts sont tenus d'en faire la déclaration immédiate au maire de la commune, qui doit la transmettre sans délai au préfet. Celui-ci avise l'autorité administrative compétente en matière d'archéologie. Si des objets trouvés ont été mis en garde chez un tiers, celui-ci doit faire la même déclaration.*

et humains avec la mise à disposition d'un agent et d'une pelle mécanique à temps complet sur le site. L'équipe remercie tout particulièrement Pascal Gueguen, le conducteur de la pelle, pour son engagement sur le site.

L'équipe pluridisciplinaire a réuni un spécialiste d'architecture navale du CNRS de renommée internationale, 6 archéologues, une dendrochronologue du CNRS (*scientifique spécialiste en datation des pièces de bois*), un charpentier de marine, 3 étudiants en archéologie et un photographe. L'inventeur du site, Yves Meslin, était associé aux recherches et a suivi les progrès de la fouille.

**A n'en pas douter, l'étude de l'épave de la plage des Montiers fera date et ouvrira à la fouille d'autres épaves situées en contexte d'estran.**

**Maryvonne CHALVET**

ADJOINTE À LA CULTURE ET AU TOURISME

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### de belles rencontres au mois de novembre

Cette année encore, la bibliothèque municipale participait au mois du film documentaire, en partenariat avec l'association briochine Double Vue et le Département. Nous avons choisi de projeter le 10 novembre, le film *Au risque d'être soi* de Jean-Jacques Rault, lui-même présent pour échanger avec le public après la séance.

Durant quelques semaines, la caméra a suivi le sénateur Joël Labbé, originaire de Saint-Nolff dans le Morbihan et maire de sa commune durant 19 ans. Joël Labbé est un homme de convictions, mais, souvent submergé par sa sensibilité, il lui est difficile de partager et de défendre ses idées. Il engage alors un travail ardu, souvent douloureux avec une comédienne pour tenter de canaliser ses émotions. Un film surprenant, touchant aussi, par le courage et la sincérité d'un élu pas comme les autres.

Nous en profitons pour vous rappeler que la bibliothèque dispose depuis l'an dernier d'un fonds de films documentaires, qui s'enrichit au fil des saisons.

Deuxième temps fort de ce mois de novembre, la présence de Jean-Bernard Pouy, en partenariat avec le festival lamballais *Noir sur la Ville*. Cet auteur atypique



Sylvie Béreau et Jean-Bernard Pouy.

s'il en est, acteur phare de la scène littéraire française depuis 40 ans, nous a régalé pendant une heure d'une rencontre chaleureuse, à la fois sérieuse et cocasse, animée par Sylvie Béreau avec tout le talent qu'on lui connaît. Jean-Bernard Pouy écrit pour s'amuser et pour amuser le lecteur, il n'hésite pas à le mener en bateau, à imaginer des canulars, des supercheries, pour le plaisir ! Adeptes de l'OULIPO, il joue constamment avec les mots, s'impose des contraintes d'écriture parfois très farfelues et, d'un texte à l'autre, nous propose un parcours à la fois littéraire et artistique tant les références fourmillent. Les romans de Jean-Bernard Pouy : à lire et relire !

## LE MANGA

### s'invite au Collège Thalassa

Depuis le mois de juillet et jusqu'à fin décembre, la Bibliothèque des Côtes d'Armor déploie sur l'ensemble du territoire un projet de sensibilisation à la littérature japonaise ; à Erquy, nous avons choisi de cibler plus particulièrement le manga afin de toucher un public de collégiens. Ainsi, au mois d'octobre, la bibliothèque municipale a reçu une exposition du festival de BD d'Angoulême, autour du collectif féminin de mangakas CLAMP. Ce fut l'occasion de travailler en partenariat avec le Collège Thalassa autour de ce genre littéraire, très prisé des jeunes. Encadrés par Gaby Le Moign (professeure de français), Jérôme Angouillant (professeur d'arts plastiques) et Hélène Benoît (documentaliste), ils ont visité l'exposition puis sont revenus au Blé en Herbe la semaine suivante à la rencontre de Florent Per-

siani, libraire spécialisé (Japanim' à Saint-Brieuc). Il leur a expliqué l'origine du manga, ses codes et sa place considérable dans la société japonaise.

Les jeunes ont ensuite participé à un concours de dessin : il s'agissait d'inventer un héros ou une héroïne de manga et de l'insérer dans un décor japonais ; ils pouvaient s'inspirer des mangas mis à leur disposition depuis le début de l'action. Chaque collège du département participant à l'événement a choisi trois dessins, soumis ensuite à l'appréciation d'un jury de professionnels (libraires, mangakas, bibliothécaires) : félicitations à Anthony, Mila et Chloé sélectionnés à Erquy.

Pour clore l'événement, une journée départementale a eu lieu le

26 novembre à Plédran, réunissant 330 collégiens costarmoricains et 50 accompagnateurs. Au programme, une conférence : « Regards croisés sur la BD japonaise », animée par des auteurs et un journaliste, un atelier autour de l'univers d'Hayao Miyazaki (dont les jeunes ont vu un film en classe) et bien-sûr, temps fort de la journée, la remise des prix : bravo à Sacha (collège Ernest Renan de Tréguier) et Mathis (collège des 7 îles de Perros-Guirec) lauréats du 1<sup>er</sup> prix dans leur catégorie.

Cette action a permis aux uns d'approfondir leurs connaissances, aux autres de découvrir un genre vers lequel ils n'allaient pas spontanément, à tous, une ouverture culturelle. Aujourd'hui c'est sûr, le manga n'a plus de secrets pour les jeunes de 4<sup>ème</sup> !



Anthony Paille



Chloé Orhan



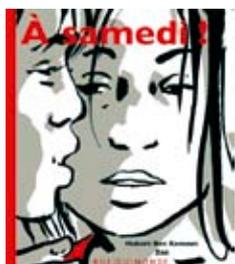
Mila Clarke

## CHRONIQUE LITTÉRAIRE

### les coups de coeur

#### A samedi !

HUBERT BEN KEMOUN & ZAÛ



Du mercredi au samedi, 4 jours dans la vie de quelques ados, mais aussi de Myriam, la mère de l'une des jeunes filles. Des histoires d'amour - en suspens - à conforter ou pas, le fameux samedi ; des histoires d'amitié aussi, parfois ébranlées par les émois des jeunes. Durant ces

quelques jours fiévreux ils vont vibrer, se sentir pousser des ailes, être tiraillés par leurs doutes ! Hélas, le quotidien est noirci par des tags racistes sur le magasin de la mère de Mounir, des affiches du même acabit dans le quartier... Le samedi, toutes ces histoires ne trouveront pas le dénouement attendu, mais peu importe : chacun a su se dépasser pour ne pas rester avec ses regrets. Même Myriam passera un cap ! Beaucoup de sensibilité et d'émotion dans cet album qui est aussi très drôle, notamment dans les dialogues les répliques fusent, c'est décapant ! Finalement, c'est la vie que dépeignent ici les auteurs, de façon très réaliste. Les dessins, noirs, rouges et gris, des plans rapprochés, voire très rapprochés des personnages, avec de grosses bordures noires confèrent une atmosphère intimiste à l'album, texte et dessins s'imbriquent de façon originale et ont quelque chose du roman photo. Fidèle à l'esprit Rue du Monde, les auteurs mettent en scène une jeunesse métissée, « black – blanc - beur », belle illustration du « vivre ensemble ». Une douce lecture, à partir de 12 ans.

#### Vive la marée !

PASCAL RABATÉ ET DAVID PRUDHOMME



"Cinq kilomètres de plage et ils viennent se coller là !". Quel régal cette BD ! David Prudhomme et Pascal Rabaté croquent avec beaucoup d'humour, tant dans le texte que dans le dessin, nos travers sur la plage des vacances. Que c'est drôle, parce que forcément, il y a un moment où on se reconnaît un peu et pas pour le meilleur ! On imagine les

auteurs, arpentant les plages, un carnet à la main et notant toutes ces petites choses si banales qu'on ne les remarque même plus, ces paroles qu'on lance sans y penser, notre mauvaise foi à l'occasion, les petites mesquineries pas toujours avouables et puis bien-sûr, les questions existentielles : "Seins nus ? Pas seins nus ?" ! Il y a le "dit" et le "non dit", et là le dessin prend le relais de la parole pour notre plus grand plaisir, souvent par le biais des regards. Une galerie de portraits truculente : c'est délicieux, gentiment moqueur, ce sont "les gens en vrai", on y repensera lors des prochaines vacances sur le sable !

## BIBLIOTHÈQUE

### un beau site web tout neuf

La bibliothèque municipale dispose désormais d'un site internet dédié : [bibliotheque.ville-erquy.com](http://bibliotheque.ville-erquy.com). Il vous permet de consulter le catalogue, l'agenda des animations, ... Muni de votre carte, vous pouvez également vous connecter à votre compte pour réserver des documents ou prolonger vos emprunts.



## Expression de la majorité

Monsieur le Préfet a présenté un schéma de territoire dans le cadre de la loi NOTRe et demande aux communes et aux communautés de communes de se positionner.

Dans l'état actuel de la réflexion, je pense que l'on doit être représentatifs pour pouvoir participer à la table ronde des décisions régionales. En effet, les fonds européens et certains fonds d'Etat sont distribués par la Région.

Une première partie de ces fonds sera absorbée par les deux métropoles que sont Rennes et Brest, ensuite par les Communautés d'Agglomération, Saint-Brieuc et Lannion en Côtes d'Armor et enfin par les intercommunalités importantes que sont Dinan, Guingamp, la Cidéal qui cherchent toutes à devenir des Communautés d'Agglomération.

Que restera-t-il pour les autres ? Comment se faire entendre ? Comment financer des projets ?

Pour financer les compétences qu'il exerce ou celles que lui confiera la région, le Conseil Départemental demandera aux intercommunalités une contribution pour la mise en place de sa politique dans le cadre des contrats de territoires : l'action sociale, la gestion des

routes, des ports, des transports, les collèges, le haut débit ...

Notre territoire travaille déjà avec Lamballe : l'Ecole de Musiques et de Danse du Penthièvre, l'instruction de nos permis de construire, la future ressourcerie, Penthièvre Action.

Nos liens avec Lamballe, pôle économique, bassin d'emploi, les lycées, la gare, les spécialistes médicaux, sont indéniables.

En matière de tourisme, Lamballe, Moncontour, Jugon complètent la notoriété de notre littoral.

Cette loi de décentralisation impose une nouvelle organisation et les communes doivent se positionner.

Quand le territoire sera défini, nous aurons plusieurs mois pour écrire son avenir : sa gouvernance, son organisation, ses compétences, sa fiscalité, ses moyens.

**Yannick MORIN**

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL  
ADJOINT EN CHARGE DE LA VOIRIE, DES RÉSEAUX,  
DU PATRIMOINE

Pour Erquy Avance avec vous

## Expression de la minorité

L'année 2016 débutera avec le débat annuel sur les orientations budgétaires puis viendra le vote du budget. Nous n'avons pas voté celui de 2015 faute d'accord sur les priorités établies pour les investissements importants. Nous ne souhaitons pas que cette situation se renouvelle mais cela exige des orientations précises dont nous ne percevons aujourd'hui que les prémisses, qu'il s'agisse des investissements ou des dépenses de fonctionnement.

En début d'année la mise en place d'un encadrement plafonné des dépenses d'investissements était positive, car elle permettait de limiter le taux d'endettement de la commune, mais un Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) ne peut se réduire à cela. Il n'a de sens que s'il est accompagné d'une programmation réelle des opérations et d'un suivi rigoureux de leur exécution. Au lieu de cela nous avons eu le droit en cours d'année à des opérations comptables minutieuses, certes, mais pas assez d'anticipation sur les coûts induits de certains choix prioritaires, pas de mise en perspective.

Par contre le principe d'un « audit des études préalables et études complémentaires » a été voté pour ne pas abandonner le projet moribond de ZAC de la Cou-

ture, en omettant le chiffrage nécessaire à l'acquisition foncière pour la voirie de désenclavement du terrain, alors que les fonds disponibles devraient être concentrés sur le cœur de ville.

Pourquoi également n'y a-t-il toujours pas d'actualisation de la programmation pour la mise aux normes du réseau des eaux pluviales du centre bourg alors que le diagnostic établi définit très clairement son caractère prioritaire ?

Si nous revenons aujourd'hui sur la nécessité d'avoir un véritable PPI, c'est d'abord parce qu'il y a urgence à lancer certains projets, mais aussi parce que nous aborderons dans de meilleures conditions l'opération de fusion des communautés de communes dont nous allons forcément être partie prenante au cours de l'année 2016.

En cette fin d'année, nous vous présentons nos vœux les plus sincères pour 2016 et nous espérons que toutes les dispositions seront prises pour qu'Erquy reste un lieu du bien vivre et ouvert à tous.

**Osons Erquy**

Michèle Babik, Sylvie Bouvet, Pascale Joulaud,  
Marie Dominique Mallégo, Pierre Pelan, Roland Pineau

## ORIANE

### une petite fille comme les autres ...

Oriane est une petite fille de presque 9 ans qui, comme toutes les petites filles de son âge, aime rire, jouer, courir, écouter de la musique, faire du tennis, du théâtre, danser, avec ses copines ou avec sa grande soeur.

Seulement, Oriane fait partie des 7000 personnes en France nées avec une maladie qui la freine dans sa vie quotidienne. Cette joyeuse petite fille est atteinte de la mucoviscidose. Lorsqu'Oriane « va bien », elle n'a besoin « que » de 2 heures de soins quotidiens avec un kiné. Mais lorsqu'elle est en période de surinfection, 6 heures de soins lui sont nécessaires ! Et comme tous les autres patients atteints de cette maladie, elle prend plus de 20 médicaments par jour. C'est le lot quotidien de tous les malades.

Cette maladie génétique entrave le système respiratoire et le système digestif. On ne sait toujours pas guérir cette maladie génétique. Aujourd'hui, il n'existe qu'une seule alternative en cas de dégradation importante de l'état de santé du patient : la transplantation pulmonaire.

En attendant, toute la famille doit s'adapter et vivre au rythme d'Oriane. Chrystelle, sa maman, Xavier, son papa et Florine sa grande soeur se mobilisent chaque jour pour le bien-être et la santé d'Oriane.

Il faut savoir que, tous les trois jours, un enfant atteint de mucoviscidose naît en France. Alors Chrystelle et son mari ont décidé d'aider la recherche en organisant, cette année encore, une « Virade de l'Espoir ». Ils peuvent compter sur Michel et Josette, leurs parents, et sur plus de 130 Rhoeginéens bénévoles pour récolter des fonds. Le jour de la Virade est toujours une fête.

Cette année, sur le port, le 27 septembre était jour de Carnaval ! Le samedi 26, Marie Pinto, la Reine des Roses de Grasse, est venue apporter son sourire et son soutien sur le marché pour aider à la vente de plus de 650 roses. Le dimanche, Denny Imbroisi, un chef restaurateur parisien, a organisé des ateliers culinaires et plusieurs restaurants d'Erquy ont proposé des menus « Virade ». Différentes actions ont été engagées tout au long du mois de septembre et durant ce week end par de nombreux partenaires : un vide-grenier par le Comité des Fêtes, une vente d'autocollants, de sets de tables, des randonnées organisées par les associations cyclos, rando, une rando motos, des baptêmes à bord de véhicules anciens et à moto, des balades sur le Sloop d'Erquy la Sainte Jeanne et sur le bateau Ephata « émeraude voile solidaire », des dons de particuliers, des partenariats avec les commerçants et artisans d'Er-

quy et de Pléneuf Val André. Des dons en « nature » de plus d'une trentaine de partenaires ont permis de limiter les frais de fonctionnement de la fête.

Ces actions et tous les stands présents sur le port ont permis de collecter la somme de 35 345 € qui sera remise aux chercheurs. Car comme le dit si bien Chrystelle : « *dans mucoviscidose, nous on ne veut retenir que VIE* ».

Bravo à cette famille pour son courage et bravo à tous les bénévoles qui offrent leur temps et leur énergie sans compter pour donner des années de vies supplémentaires à Oriane et à tous les autres.

**Maryvonne CHALVET**

ADJOINTE À LA CULTURE ET AU TOURISME

